

## LES CONSULTATIONS GRATUITES

### LES CENTRES MEDICO-SOCIAUX.

Il faut s'assurer auprès de l'assistante sociale qui suit l'usager ou s'adresser au COMEDE pour connaître sa situation. Si la personne ne peut se déplacer, elle peut être représentée par son conjoint, son concubin, un descendant, un membre de sa famille, le représentant de la structure sociale qui effectue le suivi ou le tuteur.

#### a) Comment en bénéficier ?

Dans les centres médico-sociaux de Paris des professionnels médicaux et sociaux peuvent recevoir à titre gratuit des personnes en difficulté pour un accueil adapté, des consultations de dépistage et de prévention, des informations, des conseils et une orientation sociale et médicale.

Nous précisons que les consultations sont gratuites, les traitements également car il existe une convention avec des pharmacies et qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une pièce d'identité pour les soins.

A proximité de ces centres se trouvent toujours des pharmacies.

#### b) Où ?<sup>1</sup>

**1** liste des centres médico-sociaux accessibles aux personnes sans couverture médicale.

#### Le centre médico-social Figuier

2, rue du Figuier - 75004 Paris

Tél. : 01 49 96 62 70

Métro : Saint-Paul (ligne 1) ou Pont-Marie (ligne 7)

Bus : n° 67, 74, 96, 69

#### Le centre médico-social Ridder

3-5, rue de Ridder 75014 Paris

Tél : 01 58 14 30 30

Métro : Plaisance (ligne 13)

Bus : 62.

#### Le centre médico-social Belleville

218, rue de Belleville - 75020 Paris

Tél. : 01 40 33 52 00

Métro : Télégraphe (Ligne 11) ou Place des Fêtes (Ligne 11)

Bus : n° 60 (arrêt Pixérécourt).

#### Le centre médico-social Boursault

54 bis, Rue Boursault 75017 Paris

Tél : 01 53 06 35 60

Métro : Rome (ligne 2)

Bus : n°66 (Legendre), n°30 (Rome-Batignolles) et n°53 (Legendre)

### LES PERMANENCES D'ACCES AUX SOINS DE SANTE : P.A.S.S.

Les établissements publics de santé et les établissements privés de santé participant au service public hospitalier ont l'obligation légale de mettre en place des permanences adaptées aux personnes en situation de précarité.

Les PASS sont à destinations des personnes vulnérables. Elles ont une fonction de repérage des personnes en difficulté, de prise en charge ambulatoire sans délais de récupération des droits sociaux et comme objectif la réintégration au plus tôt dans le système de soins de droit commun.

#### Objectifs

- ❖ faciliter l'accès aux soins aux plus démunis

<sup>1</sup> Liste des centres médico-sociaux accessibles aux personnes sans papiers et sans couverture médicale.

- ❖ Accompagner ces personnes dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits

Ces établissements passent une convention avec l'Etat qui prévoit « en cas de nécessité » :

- ❖ la prise en charge de consultations
- ❖ une délivrance d'actes de diagnostic et thérapeutiques
- ❖ une délivrance de traitements le cas échéant et gratuit.

Composition du dispositif :

- ❖ un système d'accueil et de repérage des situations de détresse ;
- ❖ des consultations médicales ;
- ❖ des consultations sociales ;
- ❖ la délivrance d'une fiche de circulation permettant la mise à disposition du plateau technique et la délivrance gratuite de médicaments.

Liste des PASS<sup>2</sup>

Présentation des PASS à Paris<sup>3</sup>

👉 Dans l'attente d'une couverture sociale, il existe un fond financier hospitalier pour soigner en urgence les malades. Ce type de prestation reste toutefois exceptionnel.

👉 Aussi, Il faut bien respecter les délais pour la demande de prise en charge auquel cas, il se peut que la facture soit transférée au Trésor Public. Dès lors, il n'y a plus de possibilité de faire un recours.

Ainsi, lors d'une demande de régularisation, si une personne a des frais hospitaliers en cours, il est impératif pour elle de payer le montant demandé pour ne pas entraver le bon déroulement de la procédure.

---

<sup>2</sup> Liste des Pass à paris

<sup>3</sup> Présentation des PASS à paris

**2** LISTE DES P.A.S.S.

Les PASS ont été mis en place par la loi relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998

DEPARTEMENTS	ETABLISSEMENTS DE RATTACHEMENT	ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT	CODE POSTAL	COMMUNE
PARIS	GROUPE HOSPITALIER BICHAT-CLAUDE-BERNARD	46, rue Henri Huchard	75018	PARIS
PARIS	HOPITAL COCHIN	27, rue du Faubourg Saint-Jacques	75679	PARIS Cedex 14
PARIS	HOPITAL FERNAND-WIDAL	200, rue du Faubourg Saint-Denis	75010	PARIS
PARIS	HOTEL-DIEU DE PARIS	1, place du parvis Notre-Dame	75181	PARIS Cedex 4
PARIS	HOPITAL EUROPEEN	20, rue Leblanc	75015	PARIS
PARIS	GEORGES POMPIDOU	2, rue Ambroise Paré	75475	PARIS Cedex 10
PARIS	GROUPE HOSPITALIER PITIE-SALPETRIERE	47-83, boulevard de l'Hôpital	75651	PARIS Cedex 13
PARIS	HOPITAL ROBERT-DEBRE	40, boulevard Serurier	75019	PARIS
PARIS	HOPITAL SAINT-ANTOINE	184, rue du Faubourg Saint-Antoine	75012	PARIS
PARIS	HOPITAL SAINT-LOUIS	1, avenue Claude Vellefaux	75475	PARIS Cedex 10
PARIS	HOPITAL SAINT-VINCENT DE PAUL	74-82, avenue Denfert-Rochereau	75674	PARIS Cedex 14
PARIS	HOPITAL TENON	4, rue de la Chine	75970	PARIS Cedex 20
PARIS	HOPITAL D'ENFANTS ARMAND-TROUSSEAU	26, avenue du Docteur Arnold Netter	75571	PARIS Cedex 12

---- : PASS les plus proches pour les habitants du 18<sup>ème</sup> arrondissement.

**3** Présentation des PASS à PARIS : extrait du guide de solidarité 2009.

Permanence d'Accès aux Soins de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

L'hôpital public a vocation à recevoir toutes les personnes se présentant pour des soins.

À Paris, il existe par ailleurs, au sein des hôpitaux de l'Assistance publique, un certain nombre de permanences d'accès aux soins, plus spécialement chargées d'accueillir les personnes en situation de précarité et sans couverture sociale. Les personnes peuvent être orientées vers une consultation spécialisée après avis du médecin généraliste.

■ **Hôpital Bichat – Claude-Bernard**

46, rue Henri-Huchard, 18e  
Métro : Porte de Saint-Ouen  
Tél. 01 40 25 80 80

Les prestations, les soins, les examens complémentaires et les médicaments sont pris en charge en fonction de la situation sociale du malade. Il faut se présenter dans le service désiré de consultation. C'est à la caisse que l'on reçoit une fiche de circulation.

Après cette démarche, on peut bénéficier des soins, des examens et des médicaments nécessaires, d'une évaluation de la situation par une assistante sociale, d'un accompagnement dans l'obtention de vos droits, d'une orientation vers d'autres institutions ou associations (si nécessaire).

Public concerné : adultes sans couverture sociale et bénéficiaires de l'AME.

Prestations proposées : consultations médecine générale + examens prescrits (sans rendez-vous) ; consultations spécialisées sur rendez-vous ; consultations sociales ; remise de médicaments.

Centre de dépistage anonyme et gratuit : lundi 10h-19h, mardi 13h-19h, mercredi 16h-19h, jeudi 13h-19h et vendredi 10h-13h30.

Jours et heures d'ouverture : consultations généralistes et sociales (sans rendez-vous) : de 8 h à 16 h 30 ; consultations spécialisées (sur rendez-vous) ; urgences : 24 heures sur 24 et 7 jour sur 7.

■ **Hôpital Cochin**

Polyclinique – Pavillon Achard  
27, rue du Faubourg Saint-Jacques, 14e  
Métro : Saint-Jacques ou RER Port-Royal  
Tél. 01 58 41 41 41 (standard hôpital)  
Tél. 01 58 41 23 00 (polyclinique)

Les prestations, les soins, les examens et les médicaments sont pris en charge en fonction de la situation sociale du malade.

Public concerné : adultes sans couverture sociale.

Prestations proposées, jours et heures d'ouverture :

- consultations sociales : du lundi au vendredi (sans rendez-vous), de 11 h à 12 h 30;

- consultations de médecine générale : du lundi au vendredi (sans rendez-vous), avec inscriptions à 8 h 30 et le mercredi à 13 h 30 ;

- consultations spécialisées : sur rendez-vous ;

- urgences 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

■ **Hôpital européen Georges-Pompidou**

20, rue Leblanc, 15e  
Métro : Balard- RER C Boulevard Victor – Tram 3 : Pont du Garigliano.  
Tél. 01 56 09 20 00

Les prestations, les soins, les examens complémentaires et les médicaments sont pris en charge en fonction de la situation sociale du malade.

Public concerné : adultes sans couverture sociale ; adultes bénéficiaires de l'AME.

Prestations proposées : consultations de médecine générale ; consultations sociales ; consultations spécialisées après avis du généraliste ; examens complémentaires et remise de médicaments si besoin est.

Jours et heures d'ouverture :

- consultations médicales (sans rendez-vous) : du lundi au vendredi, de 11 h à 16 h ;
- consultations sociales (Tél. 01 56 09 30 50) : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h ;
- consultations spécialisées (sur rendez-vous) ;
- urgences : 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

### ■ Hôtel-Dieu

Centre de diagnostic et thérapeutique - 1, rue de la Cité, 4e

Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville ou RER Saint-Michel

Tél. 01 42 34 82 10 ou 01 42 34 80 25

Tél. 01 42 34 88 98 (assistante socio-éducative)

Public concerné : tout public à partir de 16 ans.

Prestations proposées :

- consultations de médecine générale et prescriptions d'examens complémentaires ;
- consultations spécialisées sur rendez-vous ;
- remise de médicaments ;
- entretien avec une assistante sociale ;
- prise en charge des prestations, des soins et des examens complémentaires en fonction de la situation sociale du consultant.

Jours et heures d'ouverture :

- du lundi au vendredi, sans rendez-vous. Inscription à partir de 8 h 30 et de 13 h 30. S'il n'y a plus de place, les consultants sont invités à se présenter à la demi-journée suivante de la permanence d'accès aux soins de santé. Dès la première visite, ils accèdent aux soins. À l'issue de la consultation, ils rencontrent une assistante sociale afin de faire valider ses droits à une couverture sociale (CMU, AME).

### ■ Hôpital La Pitié-Salpêtrière

47-83, boulevard de l'Hôpital, 13e

Métro : Saint-Marcel ou gare d'Austerlitz ou Chevaleret

Tél. 01 42 16 00 00 ou Tél. 01 42 17 60 60

La permanence d'accès aux soins fonctionne toute l'année. S'adresser aux hôtesses d'accueil à l'entrée de l'hôpital pour la localisation des consultations.

Dès votre première visite, l'accès aux soins est réalisable.

À l'issue de la consultation, l'usager rencontre une assistante sociale afin de débiter les démarches nécessaires pour récupérer des droits éventuels (Sécurité sociale, couverture maladie universelle...).

Un bordereau d'accès aux soins sera délivré pour une journée. Il peut être éventuellement renouvelé en attendant l'ouverture des droits.

Public concerné : personnes démunies de plus de 18 ans.

Prestations proposées :

- consultations de médecine interne (tél. 01 42 16 10 63) ;
- accueil individualisé et orientation vers une consultation adaptée ;
- consultations de médecine générale, sans rendez-vous (Dr. de Gennes) (Pavillon consultations, entrée Pitié) : du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (tél. 01 42 17 62 62) ;
- urgences dentaires ;
- maternité ;
- hygiène (douches, machine à laver) : halte de jour Emmaüs (adresse interne : 27, terrasse de la Hauteur, tél. 01 45 83 51 34).

### ■ Hôpital Lariboisière

Consultation Arc-en-Ciel  
(PASS) lieu d'accueil Polyclinique  
2, rue Ambroise-Paré, 10e  
Métro : Gare du Nord ou Barbès-Rochechouart  
Tél. 01 49 95 81 28 ou 01 49 95 81 24

Prestations proposées : accès immédiat aux soins, puis évaluation par une assistante sociale ;

Il ne s'agit pas de prestations gratuites, mais de la possibilité immédiate d'accès aux soins avec des demandes postérieures pour récupérer des droits éventuels (couverture maladie universelle, AME Sécurité sociale), en partenariat avec les réseaux et les associations (Samu social, Secours populaire, réseau sida info services...);

- médecine, sans rendez-vous ;

- consultations spécialisées, sur rendez-vous.

Jours et heures d'ouverture de la polyclinique :

- consultations de médecine : du lundi au samedi, de 8 h à 16 h 30 ;

- service social (Tél. 01 49 95 85 65 ou 01 49 95 81 73) : du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

### ■ Hôpital Saint-Antoine

184, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12e  
Métro : Faidherbe-Chaligny ou Reuilly-Diderot  
Lieu d'accueil : policlinique médicale consultation Baudelaire - Tél. 01 49 28 21 53

Public concerné : personnes démunies dont l'état nécessite une consultation externe.

Prestations proposées : accès immédiat aux soins, puis évaluation par une assistante sociale ;

Il ne s'agit pas de prestations gratuites, mais de la possibilité d'accès immédiat aux soins avec des demandes postérieures pour récupérer des droits éventuels (couverture maladie universelle, AME, Sécurité sociale) en partenariat avec les réseaux et les associations (Samu social, Secours populaire, réseau sida info-services...).

Jours et heures d'ouverture :

- consultations de médecine (sur et sans rendez-vous) en policlinique, du lundi au vendredi, se présenter à 8 h ;

- consultations spécialisées (sur rendez-vous) à la policlinique médicale, ou dans chaque service de consultations spécialisées.

### ■ Hôpital Saint-Louis

Consultation Verlaine  
1, avenue Claude-Vellefaux, 10e  
Métro : Goncourt ou Colonel Fabien  
Tél. 01 42 49 91 30 (accueil social)

Les consultations et les soins se font sans rendez-vous, mais il faut se présenter impérativement à partir de 8 h pour une inscription en consultation, puis l'usager sera orienté(e) vers une assistante sociale avant d'être pris en charge par un médecin.

Public concerné : adultes sans couverture sociale et résidant à Paris ou en région parisienne.

Prestations proposées :

- entretien avec une assistante sociale ;

- consultations médecine interne et dermatologie ;

- délivrance gratuite de médicaments (si besoin).

Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9 h à 16h30.

### ■ Consultations psychiatriques

Centre hospitalier Saint-Anne  
Service d'appui "Santé mentale et exclusion sociale" : SMES

1, rue Cabanis, 14e  
Métro : Glacière - Tél. 01 45 65 87 95

Adultes en situation de précarité, résidant ou ayant une domiciliation dans les arrondissements suivants : 5e, 6e, 14e, 15e, 16e et les personnes sans domiciliation non suivies par un secteur de psychiatrie qui ne sont pas sectorisées.

▲ Accueil individualisé, orientation et/ou accompagnement vers une consultation adaptée. (Sur rendez-vous, possibilité d'être reçu le jour même suivant les disponibilités du service).

Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30.

- Consultation psychiatrique
- Entretien infirmier
- Consultation sociale (en lien avec un projet de soin).

### AUTRES LIEUX :

Il y a d'autres structures où l'accès aux soins est consenti pour les personnes sans papiers.

- les CDAG : (Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit). Ces centres sont accessibles à tous et gratuit. On peut y faire le dépistage du VIH, des Hépatites et même de certains cancers. C'est les Mairies qui porte financièrement ces centres. Pour y aller, nul besoin de titre d'identité. Le but est de se faire dépister en respectant l'anonymat de chacun.
- Les ONG tel que Médecins du Monde.

*Cette liste n'est pas exhaustive.*

### CAS EXCEPTIONNEL : LA CIRCULAIRE DITE SOINS URGENTS DU 16 MARS 2005.

Elle stipule que les personnes ne pouvant pas justifier les trois mois de résidence sur le territoire français peuvent être pris en charge pour des soins urgents.

#### Les soins pris en urgences sont

- ❖ ceux dont l'absence mettrait en jeu le pronostic vital ou pourrait conduire à l'altération grave et durable de l'état de santé de la personne ou de celui de l'enfant à naître ;
- ❖ les soins destinés à éviter la propagation d'une maladie à l'entourage ou à la collectivité (ex : tuberculose) ;
- ❖ tous les soins d'une femme enceinte et d'un nouveau né (examens de prévention réalisés pendant et après la grossesse et l'accouchement) ;
- ❖ les interruptions de grossesse (volontaires ou pour motif médical) ;
- ❖ les soins dispensés à des mineurs.
- ❖ Dans ces cas, c'est l'Assurance Maladie qui prend en charge l'intégralité des soins urgents pratiqués dans un établissement de santé, y compris les médicaments prescrits par le médecin de l'établissement, dans la limite des tarifs de la Sécurité sociale.

### SOINS DENTAIRES : ACCES AUX SOINS POUR LES PERSONNES SANS COUVERTURE MEDICALE.

#### A) COORDONNEES DE L'ASSOCIATION BUS SOCIAL DENTAIRE

- Pour les contacts administratifs

Siège social : 22 rue Emile Ménier 75016 PARIS  
Bureau : 220 boulevard Pereire 75017 PARIS  
tél. : 01-56-26-61-67  
courriel : [busdentaire@free.fr](mailto:busdentaire@free.fr)

- Pour les soins

Les soins sont réalisés par des chirurgiens-dentistes bénévoles. L'accès aux soins est gratuit et concerne les personnes les plus démunies et les personnes sans couverture médicale.

Pour contacter le Bus et connaître ses lieux et dates de vacations, il faut contacter le bus dentaire au 06-80-00-94-21 ou en consultant le site Internet.

### B) LA PASS (PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS DE SANTE) BUCCO-DENTAIRE DE L'AP-HP.

La PASS accueille depuis septembre 2002 toute personne dont les difficultés économiques l'empêchent d'accéder aux soins en dentisterie et prothèses.

Des personnes confrontées au chômage, à la pauvreté et à la perte de leur logement connaissent aujourd'hui des difficultés pour accéder à notre système de soins. La loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions a réaffirmé les obligations de l'hôpital public dans ce domaine. Des Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) ont été ainsi constituées dans les hôpitaux de l'AP-HP, afin de faciliter l'ouverture du dispositif ordinaire de soins à la population qui en demeure exclue.

Hôpital de la Pitié-Salpêtrière

bâtiment de stomatologie, 1er étage  
47-83 bd de l'hôpital – 75013 PARIS

Métro : Chevaleret (sur rendez-vous)

Public concerné : toute personne âgée au moins de 15 ans et un trimestre avec ou sans couverture sociale.

tél. 01 42 16 14 59.

Sur rendez-vous :

- première consultation : lundi à vendredi : 8h30 – 12h30.

- soins : lundi à vendredi : 8h30-18h.

Autres besoins pris en charge sur le site

Soins

Médicaments

Examens complémentaires

Aide à l'accès aux droits à une protection sociale pour les personnes soignées sur le site. Prise en charge financière de prothèses soumise à la validation d'une commission sur présentation médico-sociale des dossiers.

### C) MEDECINS DU MONDE

Centre d'accueil, de soins et d'orientation (CASO)

62 bis avenue Parmentier 75011 PARIS

Métro : Parmentier ou Saint-Ambroise

Public concerné : tout public sans ressources ni couverture sociale.

Du lundi au vendredi : il faut se présenter à 8h précise et prendre un ticket. Fermeture mardi et jeudi après-midi

tél. 01 43 14 81 81 - Fax : 01 47 00 75 53

E-mail : [mfparis@medecinsdumonde.net](mailto:mfparis@medecinsdumonde.net)

Consultations dentaires

sur rendez-vous assurées par des chirurgiens-dentistes bénévoles.

Consultations médicales

Sans rendez-vous : généraliste, gynécologies, psychiatrie, dermatologie et soins infirmiers.

EN CAS D'URGENCE DENTAIRE ...

Les après-midi après 17h 30, nuits, samedis, dimanches et jours fériés.

Pitié-Salpêtrière - service des urgences médicales

Pavillon Gaston Cordier

83, boulevard de l'Hôpital

75013 Paris

Tél : 01 42 17 72 47